



Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes

Rapport d'activité 2020

SAU92

2020 EN SYNTHÈSE

■ LES FAITS MARQUANTS

L'année 2020 a été marquée par des allers-retours incessants entre confinement et déconfinement, durant lesquels les injonctions sanitaires pouvaient être contradictoires avec la continuité de l'activité.

Fort heureusement, la diversité des modes d'accueil du SAU92, entre l'accueil collectif et l'accueil en ASFAM, a permis de maintenir nos missions premières : l'accueil et l'évaluation. Si la structure collective a été contrainte de fermer durant le premier confinement faute de salariés présents, l'ensemble des jeunes ont été accueillis dans les familles d'accueil qui ont porté seules l'activité.

Par ailleurs, dans le but de protéger les assistantes familiales, pour certaines âgées et/ou ayant des facteurs de risques, en accord avec le Département, nous avons limité l'accueil de jeunes en errance et en fugue tant que les tests PCR n'étaient pas facile d'accès.

En sus de cette sollicitation liée au contexte sanitaire, nous avons pu remarquer l'augmentation de jeunes dont l'état de santé physique ou psychique nécessite un accompagnement supplémentaire de l'assistante familiale (souffrance psychique-MDPH, diabète, encoprésie, maladie de Crohn...).

A la réouverture de la structure collective, et afin de maintenir l'activité tout en assurant la sécurité des jeunes accueillis, une place a été gelée, permettant ainsi d'avoir à disposition une chambre dite d'isolement en cas de COVID.

■ REGARD(S) SUR L'ACTIVITE REALISEE

L'année 2020 montre un déficit de journée plus important que les années précédentes.

En 2019, la directrice écrivait que l'année avait été marquée par la mise en place, dans une opacité totale, de la réorganisation du département, et donc des modalités de protection de l'enfance. Le départ de nos derniers interlocuteurs et l'arrivée de nouveaux agents, ni aguerris, ni même formés à notre secteur spécifique a eu un impact sur le nombre de demandes en chute constante, si ce n'est des demandes pour lesquelles le SAU est réduit à une simple fonction d'hébergement hôtelier sans que la dimension d'évaluation éducative soit prise en compte.

A cette restructuration, engendrant pour l'instant une désorganisation, qui a continué tout au long de l'année 2020 sans que nous ne puissions en voir la fin, s'est greffée la crise sanitaire impactant notre activité.

Nous notons également que de plus en plus souvent, les demandes d'accueil n'engendrent pas l'arrivée du mineur et ce sans que nous en soyons informés par le SST. Bien que cet accueil ne se fasse pas, la place en reste pour autant réservée un jour ou deux, nous empêchant d'accéder favorablement à d'autres demandes d'admission.

■ LES PERSONNES ACCUEILLIES

Le SAU92 propose deux types d'accueil, l'accueil pérenne avec évaluation et mise à l'abri d'urgence dans le cadre de l'astreinte (nuit et week-end).

Mise à l'abri : Il s'agit essentiellement de jeunes filles dont l'âge moyen est de 16 ans, avec des problématiques d'errance et/ou de prostitution originaires d'autres départements.

Ont été également accueillis dans le cadre de la mise à l'abri des jeunes hommes se déclarant mineurs (16/17 ans), originaires pour la plupart d'Afrique du nord, suite à l'appel d'un commissariat après une garde à vue. Ces accueils ont beaucoup interrogé le service car les personnes se présentant au SAU semblaient plus âgées que l'âge déclaré, et leur présence sur un collectif mixte pouvait être questionnant.

Evaluation : Si nous devons dresser un portrait du/de la jeune accueilli(e), nous aurions un garçon âgé de 14/15 ans placé sur décision judiciaire suite à des violences intrafamiliales (47%).

L'accueil des MNA est moins important que les autres années.

Sur 108 nouvelles admissions au cours de l'année 2020, 52 concernaient des accueils-évaluation, et 56 concernaient la mise à l'abri. Toutefois les jeunes arrivants au SAU dans le cadre de l'astreinte (nuit et week-end) pourront, au regard de leur problématique et de nos échanges avec les SST, être accueillis de manière plus pérenne.

■ FOCUS SUR LES PROJETS REALISES

Les projets qui avaient été mis au travail en ce début d'année 2020 ont été repensés pour s'adapter aux contraintes sanitaires. En effet, le SAU92 avait comme ambition de s'ouvrir vers l'extérieur à travers différents partenariats. La fermeture des lieux collectifs (salle de spectacle, musée, gymnase...) a mis à mal cet objectif premier qui fût le nôtre.

Si le partenariat avec Blocbuster, le musée de la ville de Colombes ou Trampoline City n'a pu bénéficier aux jeunes que deux fois, nous avons néanmoins pu maintenir notre partenariat avec la police nationale.

Par ailleurs, afin de poursuivre une activité culturelle et sportive, nous avons fait intervenir une animatrice les week-end et une éducatrice sportive à plein temps, en lien avec la plateforme scolaire.

L'ensemble des professionnels présents sur site s'est adapté au huis-clos provoqué par le confinement dans un premier temps puis par les restrictions sanitaires dans un deuxième.

Les éducateurs, mais aussi le cuisinier, à travers des ateliers qui seront, pour certains, détaillés en annexes ont su innover pour que cette période anxiogène ne vienne pas majorer auprès des jeunes les difficultés liées au placement.

■ LA DYNAMIQUE RH

L'année 2020 a été marquée par un mouvement important au niveau des cadres.

L'arrêt de travail d'une cheffe de service, puis son départ à la retraite, associé à plusieurs arrêts de travail de la directrice ont contribué à alimenter le climat d'insécurité déjà palpable en 2019.

La crise institutionnelle et le contexte pandémique ont nécessité l'embauche d'un 3^{ème} chef de service en soutien afin de permettre la continuité de l'activité et la poursuite de nos missions. Enfin l'embauche de directeurs de l'AVVEJ venus soutenir dans le cadre d'un intérim a donné lieu à un apaisement.

L'embauche de deux psychologues, l'une sur l'évaluation et l'autre sur le soutien aux assistantes familiales a pu partiellement combler l'absence du pédopsychiatre que nous ne parviendrons pas à recruter.

Cette difficulté à recruter s'est également faite ressentir au niveau de l'embauche d'un 5^{ème} éducateur sur le collectif où la place est restée vacante durant six mois.

■ LES ENJEUX POUR LE SERVICE ET LES PERSPECTIVES

La stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 met l'accent sur le soutien aux compétences parentales afin de prévenir de la maltraitance et le développement des enfants, notamment ceux qui sont protégés au titre de l'ASE.

Les orientations départementales des Hauts-de-Seine sur le référent de parcours et le soutien parental, apparaissent comme une occasion de développer un projet de fond sur cette thématique fondamentale du projet pour l'enfant.

A ce titre, un projet transversal porté par le SAU 92 visera à soutenir les compétences parentales pour les situer comme un levier majeur dans l'accompagnement éducatif de l'enfant. Le SAU renforcera son identité en tant que sas d'apaisement pour l'enfant et la famille, où l'évaluation et l'accompagnement s'inscriront dans une démarche alternative au placement avec l'objectif d'un retour en famille.

Pour cela il sera nécessaire de :

- Développer l'atelier scolaire et élargir ses missions par la formalisation d'un projet pédagogique inscrit en lien avec les missions de l'établissement.
- Renforcer les équipes existantes et les moyens pour développer les activités associant parents et enfants.
- Etablir des conventions avec de nouveaux lieux ressources culturels et sportifs pour mettre en œuvre le projet, ce qui a déjà été travaillé courant 2020.



SOMMAIRE

[année] **EN SYNTHESE**2

CADRE D'INTERVENTION.....8

 L'Association9

 Présentation synthétique du service10

BESOIN DU PUBLIC ET ACTIVITE11

 Chiffres clefs : besoins et activité12

CADRE D'INTERVENTION

L'Association

L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

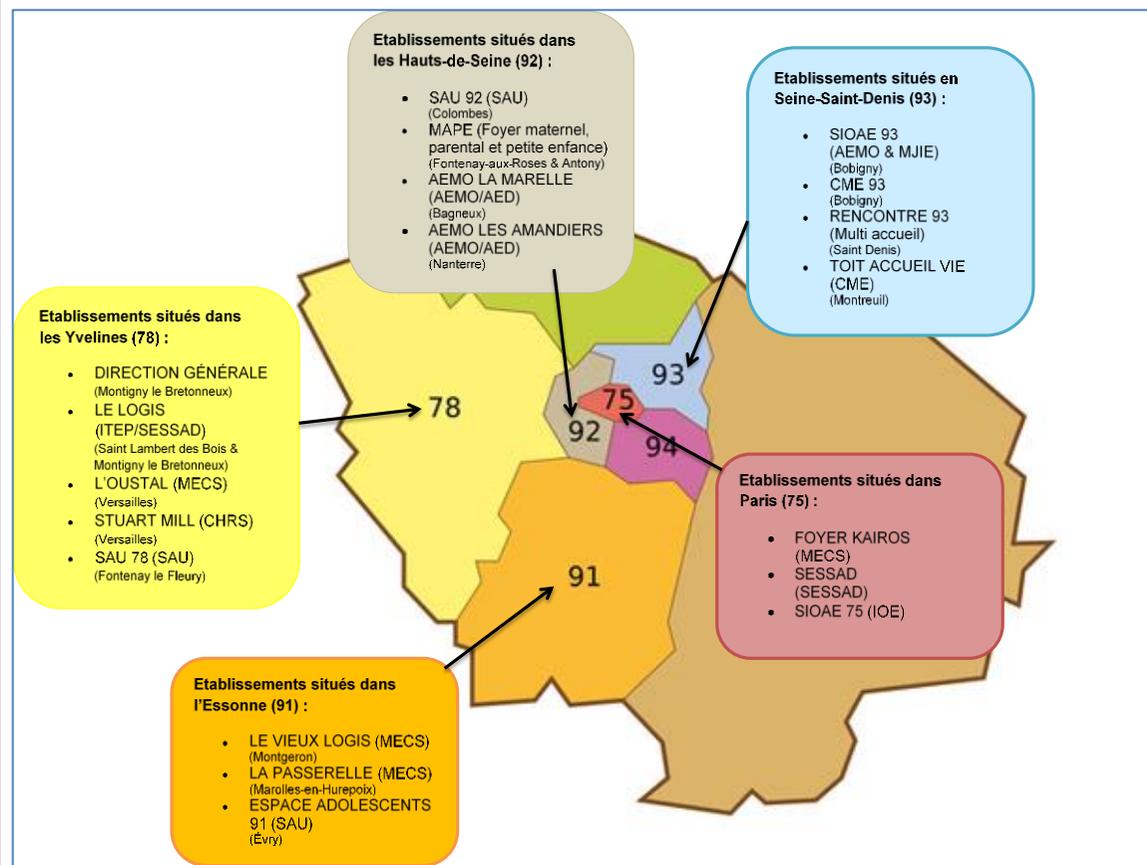
Elle est implantée dans **5 départements Franciliens** avec **130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés**, qui accompagnent **4000 enfants et adultes** par an.

Le projet associatif est construit autour de **4 options fondamentales** qui inspirent les projets de chaque établissement :

- **Le pari d'un avenir pour tous**
- **L'engagement aux côtés des personnes accueillies**
- **Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle**
- **Une exigence au service des personnes accueillies**

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- **La prévention et le soin dès la petite enfance**
- **L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes**
- **Le soutien aux parents et à la famille**
- **L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion**
- **Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté**



Présentation synthétique du service

Le SAU92, créé en 1978, est un service d'accueil d'urgence situé depuis 1984, au 45 rue Labouret à Colombes dans les Hauts-de-Seine, dans une maison bourgeoise du début du XIXème siècle avec jardin,. Dans un quartier cosu à proximité de la gare, ce service demeure discret et se fond dans le paysage. Il est totalement intégré. Cette propriété de l'UOF St Vincent de Paul (Union des Œuvres françaises) nous est louée par l'Association Accueil chargée de gérer les biens d'une donatrice, Madame Fourment, conformément à ses dernières volontés.

Le SAU92 a une capacité d'hébergement complet de 26 préadolescents(es) et adolescent(e)s de 12 à 17 ans révolus dont 9 à 11 d'entre eux et elles en collectif au sein de cette propriété. Le restant, de 15 à 17 adolescents (es), bénéficie d'un accueil en familles agréées qui sont membres à part entière de l'équipe éducative du SAU92. Ces adolescents et adolescentes sont accueillis quasi instantanément à la demande effectuée, 24h/24, 365 jours/365, en vue d'une mise à l'abri immédiate en cas de danger ou de suspicion de danger, et/ou en vue d'une observation/investigation et d'une orientation (soit retour en famille avec préconisation de l'étayage nécessaire, soit en institutions ou services spécialisés répondant à leurs besoins spécifiques observés).

Ces adolescents (es) sont accueillis (es) ou recueillis (es) provisoirement au SAU exclusivement dans le cadre du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF) pour une durée

variable ne pouvant néanmoins pas excéder 4 mois sauf dérogation explicitement demandée par les services de l'ASE au SAU.

Ces adolescents (es) peuvent donc provisoirement, et pour une durée maximale de 5 jours, être recueillis (ies) à la demande du Conseil départemental dans le cadre de *l'accueil d'urgence de type « 5 jours » ou de type « 72h »*, l'« ATU », (CASF, art.L.223-2) lorsque le représentant légal du mineur est dans l'impossibilité de donner son accord, ou peuvent être accueillis (ies) en cas de danger immédiat ou de suspicion de danger immédiat concernant un mineur ayant abandonné le domicile familial, et donc dans le cadre des préventions, sous réserve que les services de l'ASE en informent sans délai les parents ou toute autre personne exerçant l'exercice de l'autorité parentale ou le tuteur, ainsi que le procureur de la République. Au-delà du délai, l'accord du représentant légal ou une décision du juge est nécessaire.

BESOIN DU PUBLIC ET ACTIVITE

Chiffres clefs : besoins et activité



134 jeunes suivis dans l'année
49.2% filles et 50.8% garçons
47% de 14/15ans, tranche d'âge majoritaire



88.91% d'activité
108 admissions et 246 refus
67 sorties vers un projet
54 jours durée moyenne des accompagnements



28 % ont déjà bénéficié d'une mesure sociale ou éducative
29 % déscolarisés à leur arrivée ou sans emploi
8% de jeunes ayant un rapport difficile à l'école ou adulte en situation d'exclusion sociale



51% de jeunes/adultes présentant des troubles psychiques
36% des jeunes/adultes présentant des conduites à risque
1% de jeunes/adultes ayant des carences médicales à l'arrivée à l'origine de la demande d'admission

La cuisine comme outil éducatif

Les Ateliers cuisines peuvent être définis en 3 catégories :

1/ **Atelier confiance et partage.** Un enfant perturbé et agressif peut prendre confiance en lui, en réalisant une création simple telle un gâteau au chocolat. Il se sent capable de faire quelque chose, d'utile (alimentaire) et de le partager avec les autres, éducateurs, enfants qui apprécient le travail et le partage. Ceci n'est pas proprement parlé un atelier cuisine, mais une soupape de décompression pour l'enfant et pour les l'équipe éducative aussi.

Afin de valoriser leur travail et de travailler sur la confiance en soi, des diplômes ont été mis en place



2/ **Atelier cuisine le weekend end.** En général il s'agit d'un enfant qui souhaite s'exprimer pour réaliser un plat ou un dessert. J'interviens juste en fonction du matériel, et de la mise à disposition des marchandises pour la réalisation. Correctif de la recette également pour faire simple et réussi.

3/ **Atelier formation cuisine.** Cette situation a été abordée deux fois avec deux enfants différents (qui souhaitaient intégrer l'école hôtelière). Mise en préparation, récupération des produits pour la recette, pesage des quantités, préparations des cuissons,

réservations des cuissons, assemblages et mise en place, réservation au chaud et envoi). Beaucoup d'envie de la part des candidats, mais un fiasco complet lorsqu'il a fallu faire une tarte aux pommes pour l'un et d'une sauce bolognaise pour l'autre. Le premier a passé deux heures pour réaliser une seule tarte, le deuxième a versé 150 grammes de sel dans la sauce, car « *dans son pays on mange très salé.* »

« *Il y a des fois où il faut accepter les échecs !* »

Je pense que notre mission doit être axée sur des bases en vue d'une autonomie. Dosages des quantités, cuissons simples (pâtes, purées, soupes, viandes rouges et blanches, légumes, œufs). Équilibre alimentaire à moindre coût avec un minimum de matériel (exactement mon travail de chaque jour).

La cuisine c'est également la propreté et l'hygiène, c'est aussi, avec des aliments basiques, pas chers, pouvoir faire de l'acceptable et du mangeable (suis bien placé pour en parler). Apprendre que la cuisine est une formidable possibilité de donner rendez-vous à des amis.

Sans des bases simples en cuisine on ne peut pas avoir une alimentation équilibrée nécessaire, un budget maîtrisé, et une véritable autonomie.

C'est ça que j'aimerais transmettre.

Jean Michel Delattre, cuisinier

PROJETS ET PARTENARIATS REALISES DEPUIS LE 14 SEPTEMBRE 2020 DANS LE CADRE DES MISSIONS D'EDUCATRICE SPORTIVE TECHNIQUE AU SEIN DU SAU 92

Ancienne sportive de haut niveau en karaté, titulaire d'une Licence en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'état option perfectionnement sportif, d'un brevet d'état en karaté et Disciplines Associées, j'ai postulé au SAU 92 en août 2020. J'ai démarré en tant qu'éducatrice sportive Technique le 14 septembre 2020 au sein du SAU 92.

Les missions du poste d'éducatrice sportive technique s'inscrivent dans le travail d'équipe et interviennent auprès des mineurs et des familles à deux niveaux.

En tant que spécialiste de mon domaine je mets en place des actions collectives et intervins dans les accompagnements individuels s'inscrivant dans le projet du jeune.

En tant que membre de l'équipe éducative, au même titre que les éducateurs spécialisés et les psychologues, je participe aux activités communes d'accueil téléphonique et physique, repas avec les jeunes, relais et interventions ponctuelles auprès des jeunes et de leurs familles en cas de besoin, actions collectives diverses, participe aux différents et nombreux temps de réflexion pour accompagner au mieux le jeune inscrit dans un parcours de SAU.

L'éducatrice sportive technique :

Je participe activement à la réalisation du projet personnalisé du jeune en émettant des idées et propositions aux collègues en référence. Je m'inscris dans le dispositif d'accompagnement éducatif soutenu et adapté.

D'autre part, j'effectue un état des lieux des structures sportives et culturelles présentes sur les territoires de vie des mineurs, afin de leur faciliter l'accès et aussi d'établir des partenariats avec l'unité.

J'ai aussi fait un diagnostic de terrain de Colombes et des villes avoisinantes du SAU pour connaître et mettre en place des partenariats qui sont, d'ores et déjà, au service des jeunes, et bientôt des jeunes et de leurs familles en prévision du projet autour de la parentalité.

Le 1er partenariat prend forme et est bénéfique pour les jeunes qui en profitent depuis le 06 octobre dernier. C'est par un réseau personnel que j'ai pu obtenir une convention officielle avec le CLJ 92 de la police nationale.

En effet, tous les mardis et jeudis après-midi hors période scolaire, je pars en activité physique et sportive ou sur un atelier bricolage au sein du centre de loisirs jeunesse de la police nationale encadré par trois policiers. Deux chefs brigadier et un gardien de la paix. Les discussions, les échanges avec les agents de la police nationale est une expérience inespérée pour les jeunes du SAU. Je suis présente à chaque fois, participe et fais le lien entre le service le jeune et le partenaire. Les jeunes interrogent la police sur ses missions et un jeu de questions-réponses se fait : le sport est un support pour aborder les questions de prévention et ça marche ! Le CLJ reste ouvert avec des précautions strictes et des règles d'hygiène imposées.

J'ai pu amorcer un partenariat avec la piscine de Colombes pour faire passer aux jeunes du SAU les différents diplômes, (brevet de natation 50m et 100m, le test anti panique incluant test de sauvetage, remorquage apnée...). Le chef de bassin était d'accord pour me recevoir et discuter d'un partenariat avec signature d'une convention avec tarifs symboliques mais au retour des vacances, le

reconfinement a occasionné la fermeture du stade nautique pour tous, à l'exception des scolaires.

J'ai rencontré, Erika, responsable de la salle Blocbuster, (c'est un complexe sportif proposant salle énorme d'escalade en blocs et salle de fitness à Courbevoie, soit à 6km du SAU 92).

Nous avons convenu ensemble, l'accès possible tous les jours de la semaine pour six jeunes maximum à 10 euros par jeune avec prêt de chaussons et mise à disposition de la magnésie, donc 10€ TTC, contre 22 euros pour un client « lambda ». La négociation fut rude mais Erika a compris notre démarche et a accepté de faire remonter à sa direction la discussion que nous avons eue. Là encore, le reconfinement a occasionné la fermeture de la structure mais je reste en lien avec Erika.

Durant les vacances scolaires de la Toussaint, 12 jeunes ont pu profiter d'activités proposées par le dispositif « Vacan'Sports », proposé par le Département des Hauts-de-Seine. Nous les avons inscrits avec l'équipe éducative et accompagnés sur trois journées au cours desquelles ils ont pu découvrir la pratique des échasses urbaines, du biathlon et de la danse hip hop.

J'ai contacté Anthony, responsable de la salle Trampoline City de Gennevilliers grâce à mon réseau personnel. L'accès aux jeunes du SAU est offert gratuitement à la condition que les adultes encadrants payent 10 euros par personne. Les chaussettes antidérapantes sont également offertes pour les jeunes. Le coût d'une après-midi pour un jeune « lambda » est d'environ 22 euros. Ce projet est également en suspens en raison de la crise sanitaire.

Je propose aux mineurs accompagnés par le SAU des moyens, médias et modalités d'intervention en lien avec la pratique sportive, le rapport au corps et ses différentes déclinaisons en individualisant l'approche de chaque jeune.

A partir des observations et des objectifs de travail définis en équipe pour chaque jeune, j'interviens auprès de lui. Je suis en lien avec une nutritionniste qui interviendra dans ce contexte.

Je conçois des sorties sportives et/ou des programmes d'entraînements pour des jeunes qui expriment des envies de travail et/ou de développement de leur corps, ainsi que pour d'autres qui éprouvent des difficultés à en prendre soin.

Il s'agit d'accompagner le jeune à s'inscrire dans une activité physique qui lui tient à cœur en proposant des médias individuels mais aussi collectifs à des jeunes en mal de socialisation.

Également, je pourrai inviter le jeune à pratiquer une activité sportive avec l'un de ses parents pour recréer du lien et faciliter une parole parfois manquante. (Projet autour de la parentalité à venir).

Par mes compétences relationnelles et ma place particulière autour du sport, l'intervention de la professionnelle que je suis est envisagé pour varier les propositions d'accroche éducative avec un jeune difficile d'accès pour l'éducateur spécialisé. La médiation sportive permet de mettre en exergue les valeurs de respect, partage, écoute, sincérité, bienveillance et honnêteté que je porte. Ceci représente un atout considérable dans l'accompagnement des mineurs et le lien de confiance avec les familles.

Grâce à mon regard extérieur à la protection de l'enfance, l'éducatrice sportive et la personne que je suis, enrichissent la manière de penser le jeune et sa famille.

**Sonia Nekkache,
Éducatrice sportive technique**

Les séances DVD du soir, un support éducatif

Dans le cadre de la pandémie de Covid19, les lieux de culture, dits non-essentiels, ont été fermés. Pour pallier la fermeture des cinémas, au sein du SAU, nous avons pris l'habitude de faire des séances DVD, et ainsi faire découvrir aux jeunes accueillis toutes sortes de films, allant du simple dessin animé aux films humoristiques, en passant par des films historiques, fantastiques et/ou traitant de sujet concret de notre société. Bien entendu nous n'apportons jamais de film d'horreur ou trop violent pour rester dans le cadre d'une protection intégrale. Suite à ces films et suivant le sujet en question, des échanges avec les jeunes sous forme de débats sont mis en place afin de donner un côté pédagogique à une activité qui, de prime abord, pourrait être considérée comme exclusivement ludique et récréative.

Un film se démarque des autres tant par son émotion que par le sujet qu'il traite :

« La ligne verte » de Frank Darabont, racontant l'histoire d'un détenu condamné à la peine de mort injustement, et détenant des pouvoirs surnaturels. Malgré ses trois heures et son aspect « *un peu ancien* », comme les jeunes accueillis peuvent le dire, ce film happe même les plus réticents.

La trame nous permet d'échanger avec les jeunes sur leur opinion concernant la peine de mort. La grande majorité ne prend pas forcément le temps de comprendre et répond en un premier temps qu'ils seraient favorables à l'exécution du détenu. Mais en avançant dans le film, leur interprétation change quasi systématiquement et ils reconnaissent que la peine de mort n'est pas une décision juste

et acceptable. Lorsqu'on essaye de savoir pourquoi leur point de vue évolue, plusieurs raisons sont invoquées :

- Le risque d'exécuter un innocent (le cas dans le film)
- « *Nous ne sommes personne pour ôter la vie à quelqu'un* »
- « *Passer toute sa vie derrière les barreaux c'est déjà bien assez horrible comme ça.* »

Ce qui est sûr, c'est que ce film réussit à faire prendre conscience à certains jeunes que leur avis de départ peut ne pas être le meilleur, et leur permet d'élaborer sur « *qu'est-ce qu'une prise de décision* », aussi petite qu'elle puisse être.

Ce film fait ressortir le côté humain, mais également l'importance de ne pas juger une personne au premier regard, de prendre le temps de connaître, d'écouter et se faire sa propre opinion avant de juger une personne. C'est le b.a.-ba de la vie en collectivité, en société.

Antoni Salamone, Educateur de nuit

Pourquoi ne pas organiser pour l'année à venir des débats avec des artistes et/ou des intervenant extérieur du monde de la culture ?

Dans le cadre d'un partenariat avec la police nationale, nous avons obtenu deux créneaux horaires pour l'année 2020. Et un créneau pour l'année 2021 avec le CLJ police 92, (Centre de loisirs de la police 92). Le dispositif de la police propose et ouvre l'accès aux activités sportives prioritairement aux jeunes du département 92.

Les policiers à la tête de ce dispositif sont au nombre de trois. Nous sommes amenés à les rencontrer cette année tous les jeudis en dehors des vacances scolaires de 14h30 à 16h45.

Ils proposent des ateliers bricolages et mécaniques, des jeux de plein air, de l'initiation aux sports de combats en passant par les sports nautiques tels que le paddle, la planche à voile du canoë-kayak, du VTT et BMX.

Il y'a toujours la présence d'un représentant du SAU 92 à ces temps forts sportifs.

Nous nous sommes présentés avec un jeune qui avait coutume de participer aux prestations de la police. Le jeune Edmond, très adapté dans son comportement reste tout de même méfiant à l'égard des policiers et de leur métier. Au fil des séances revient toujours le même discours de sa part « *les policiers ne sont que dans le défi avec les jeunes de cité, la police méprise les jeunes, ces sont des cowboys aux méthodes violentes...* ». Plus Edmond participait aux activités avec la police moins son discours était caricatural.

Le jeune reconnaît au fil du temps que les policiers sont : « *sympas, accueillants disponibles et pas comme les autres.* »

Plus le jeune est en contact avec les policiers et partage la même activité, plus les échanges sont intéressants constructifs et intelligents. Les débats sont riches et le jeune est capable de faire

un pas de côté et de changer d'avis. Il est capable d'argumenter pour dire pour quelle raison il est d'accord et pourquoi il n'est pas d'accord. Globalement il y a beaucoup de respect malgré l'existence des deux mondes qui séparent le quotidien des policiers à celui du jeune. Durant les débriefings avec le jeune j'entends bien que pour lui : « *cette équipe de police est vraiment cool mais ça reste des policiers comme les autres.* »

Après les vacances de la Toussaint, nous revenons avec un groupe de jeune dont Edmond. Les policiers sont patients et expliquent au mieux leur mission à chaque séance en demandant aussi aux jeunes : « *comment va le moral ? Qu'avez-vous fait pendant les vacances ? etc.* »

Edmond ce jour-là est un peu sur la défensive lors du jeu de questions/ réponses alors le ton monte entre le brigadier et lui. Le jeune n'apprécie pas que le policier ait pu dire dans son phrasé : « *je n'aime pas la racaille de la cité, je lutte contre les voleurs de sac à main, les agresseurs de vielle dame, les casseurs, les vendeurs de drogue...* » Le jeune se fâche en interpellant le policier et cela dure plus de 30 minutes. Le policier lui dit qu'il maintient ce qu'il vient de dire et qu'il n'a pas à rougir de dire cela car son métier et ses principes de vie d'homme et de policier l'obligent à penser de la sorte.

Présente, je réagis en tant qu'éducatrice sportive technique responsable du groupe et représentante du SAU 92 en disant à Edmond « *qu'est-ce qui te met dans cet état d'agacement ? Je ne te comprends pas parce que ta réaction face aux propos du policier est en décalage total avec les discussions que nous avons ensemble au quotidien sur la citoyenneté et les règles de vie en société.* »

Le jeune dit que le policier fait des généralités et que tous les jeunes ne sont pas de la racaille et que ce n'est pas bien de tomber dans des clichés comme ça parce que dans ces cas-là : « *vous êtes en train de dire que je suis une racaille puisque je viens de la cité moi aussi ?* »

Le policier répond : « *ça fait deux mois que tu viens ici maintenant que l'on apprend à ce connaître que je t'accueille dans nos locaux de la police parce que certainement tu as ton parcours ta vie etc. mais que tu viens accompagné de ton éducatrice que l'on peut débattre, échanger, parler ensemble comme on est en train de le faire c'est que je ne te considère pas du tout comme une racaille ou un voleur de sac à main bien au contraire c'est que tu as besoin d'un accompagnement et que tu le respectes et l'accepte sinon je le sais, tu ne serais pas là devant moi.* » Le policier ajoute : « *Je vais te répondre par une métaphore et tu vas comprendre. Moi j'ai un cochon à la maison, je le bichonne, je le parfume je le couvre le soir et veille sur lui mais avec toute cette attention à son égard, eh bien mon cochon est triste et ne souhaite qu'une seule chose : retourner dans sa porcherie.* »

Le jeune dit « *vous êtes en train de dire que je suis un cochon maintenant !* ».

Je réponds que personne n'a dit une chose pareille et qu'il faut s'écouter pour comprendre la métaphore. Je lui demande s'il a confiance en moi il me dit oui. Je lui dis : « *alors écoute ce que dit le policier et on discute tous ensemble. Sache que jamais je ne laisserai quelqu'un te traiter de cochon* ». Il répond timidement « *ok j'écoute !* ».

Le policier poursuit : « *Je te raconte ça pour te dire que parfois on peut sortir d'une situation et s'améliorer mais il faut de la volonté pour ça et faire les bons choix. Toi quand tu viens ici avec ton éducatrice du SAU je me dis que tu as envie de t'en sortir que tu es*

grand, que tu présentes bien, et que tu t'exprimes bien, je ne parlais pas de toi. Moi je pense que la racaille devient racaille parce qu'elle ne veut pas s'en sortir et préfère voler et être à la marge de la société volontairement. Moi aussi je viens de la cité, ton éducatrice aussi vient de la cité et pourtant on a fait le choix d'être des bons citoyens. Toi qui t'obstines à défendre la racaille que j'évoque dans mon phrasé, ça me questionne... »

Je parle en tant qu'éducatrice et lui dis : « *c'est vrai j'ai grandi dans la cité et on pouvait vite glisser dans des choses pas très honorables mais mes frères et moi avons fait les bons choix et les personnes qui étaient contre les règles de vies en société, on les évitait. Honnêtement Edmond, tu cautionnes un vol de sac à main toi ?* ».

Le jeune répond : « *non bien sûr que non Sonia tu me connais je ne cautionne pas mais je n'aime pas que les généralités soient faites. J'ai compris avec la métaphore du cochon et l'exemple du vol de sac à main Je comprends mieux vos propos mais c'est sûr que tous les jeunes ne sont pas des voyous et maintenant je pensais que tous les policiers ne sont pas les mêmes sinon moi aussi je fais des généralités* ».

Le ton est plus calme, l'activité peut commencer.

Nous sommes donc descendus pour sortir et préparer les VTT. Le policier et Edmond se sont parlé et ont gonflé les pneus des roues des VTT. Le jeune ne savait pas comment s'y prendre et c'est le policier qui est venu près de lui pour lui montrer comment se servir d'une pompe à pied et dévisser les valves de la chambre à air en amont du gonflage. Le jeune dit : « *ben voilà, grâce à toi je sais comment gonfler une roue et quand j'aurai des enfants je leur montrerais.* »

Nous avons enchaîné avec une balade en vtt de 45 minutes tous les neuf dont Edmond qui a tenu à laver les vélos en rentrant en

guise de remerciement et pour se rendre utile. C'est le policier qui ouvre le robinet et installe le tuyau d'arrosage pour que le jeune puisse rincer les vélos.

Les adultes ce jour-là ont donné du temps à ce jeune. Ils l'ont amené à raisonner et lui faire comprendre que parfois « *le langage est source de malentendus* » mais que la discussion, le débat et le partage de propos sont importants pour bien se comprendre et se respecter dans cette société.

Étaient présents ce jour-là quatre jeunes, les trois policiers responsables du CLJ Police 92, l'éducatrice socio-sportive stagiaire du SAU et l'éducatrice sportive technique du SAU.

Le prénom Edmond a été choisi par hasard pour ne dévoiler l'identité du jeune.

**Sonia Nekkache,
Éducatrice sportive technique**



Journée plage

Une activité a été organisée le 20 juillet 2020. Deux éducateurs sont partis à la plage de Blonville-sur-Mer avec six jeunes. Une journée agréable où les jeunes et les éducateurs ont pu déplacer le cadre éducatif dans un autre contexte.

Pendant le voyage, nous nous sommes arrêtés deux fois dans des aires d'autoroutes, afin de partager une collation et de permettre aux jeunes de se dégourdir les jambes. Un voyage rythmé de chants et de discussion autour de la musique urbaine et des chanteurs influents qui véhiculent des messages ayant de plus en plus de conséquences sur l'opinion des jeunes.

Accueillis par un paysage agréable en bord de mer, nous avons pris notre déjeuner dans un restaurant de la ville, tout en admirant l'horizon et l'agitation mélodieuse des vagues de la mer.

La baignade des jeunes et des éducateurs est encadrée par les maîtres-nageurs de la plage. Un environnement sécurisant et nouveau pour les jeunes qui leur permet de profiter de la brise marine, malgré le mauvais temps qui faisait également partie du décor.

Certains jeunes qui ne pouvaient pas se baigner ou qui ne savaient nager (tests d'aptitude affectés en amont) se sont occupés avec les outils pédagogiques emportés.

Le retour du voyage semble plus serein avec une musique plus douce et plus apaisée, pour bercer les jeunes qui se sont bien dépensés dans la journée.

**Médoune Diop et Carole Gaumont,
éducateurs**

Fêtes de fin d'année

Les olympiades :

Cette année la période des fêtes a été marquée par les restrictions sanitaires et le Covid19. De ce fait, le SAU n'a pas pu mettre en place l'activité extérieure habituellement prévue en cette période (spectacle, escape game...). La présence au SAU d'une éducatrice sportive nous a cependant permis de mettre en place une mini-olympiade dans l'après-midi du 22 décembre afin de maintenir une activité festive et ludique autour de 4 jeux d'adresse et de précision.



Un repas de fête



Menu de Fête

22 décembre 2020

Par Jean Mimi

Entrées

Assiette terre et mer
Foie-gras et Saumon fumé

Plat principal

Homard aux 3 façons
Tartelette fine
Gratin dauphinois

Dessert

Bûche glacée au chocolat
sur son lit de framboises



Nadia Khiari :

[L'artiste Nadia Khiari soutient les jeunes du SAU92 - AVVEJ](#)

Née en 1973 à Tunis, Nadia Khiari est artiste peintre, enseignante en arts plastiques. Caricaturiste, ses dessins de presse sont publiés dans différents journaux tels que Siné mensuel, Le Monde, Zélium, Courrier International... Membre actif de Cartooning for Peace, association regroupant des dessinateurs de presse qui s'attachent au respect du pluralisme des cultures, combattant ainsi les préjugés et le conformisme intellectuel, Nadia Khiari se promène avec son chat, Willis, là où ses idéaux de liberté et de partage l'appellent : dans les écoles et les prisons, au sein des associations de soutien aux exilés, aux côtés de ceux qui n'ont rien qu'un sourire et qu'un atelier à partager. Libertaire, lorsqu'on lui demande pourquoi un chat, elle répondra, « *Je préfère les chats aux chiens parce qu'il n'y a pas de chats policiers* » ; 23 ans de dictature, ça laisse des séquelles.

Si la situation sanitaire a restreint les déplacements, Nadia Khiari a tout de même tenu à saluer les jeunes du SAU92 en déposant un exemplaire de son livre « 10 ans et toujours vivant » sous le sapin et en leur faisant parvenir ses plus affectueuses pensées....en dessin. Ce n'est que partie remise pour 2021 !



Patrice Doranlo, chef de service depuis 26 ans au SAU introduit le travail des psychologues nouvellement embauchées.

Après le départ du pédopsychiatre du service en juin 2019, nous savions qu'il serait extrêmement voire impossible de recruter un pédopsychiatre du fait de la pénurie de ce corps de métier. C'est pour cette raison que nous nous sommes dirigés vers l'équipe mobile de l'hôpital Louis Mourier, composée de psychiatres, d'infirmières, de psychologue et d'éducateurs. Notre intention était d'établir un partenariat étroit avec cette équipe pour supplanter l'absence de psychiatre de notre service. Même si nous avons réussi à établir une collaboration étroite avec l'équipe mobile, cela n'a pas été suffisant et l'équipe de direction a décidé de recruter deux psychologues : Le premier pour participer à l'évaluation des jeunes et être en lien avec le monde médical (CMP, Hôpital, Espace Santé jeune, etc...)

« L'arrivée d'un adolescent en Service d'Accueil d'Urgence s'effectue lors d'un moment de crise, la prise en charge va se dérouler en trois moments : accueillir le jeune, comprendre sa situation et penser son futur.

La psychologue contribue à cet accueil en écoutant la parole du jeune dans les premiers jours de son arrivée, elle s'associe à l'élaboration sur la situation du jeune lors des réunions et synthèses, et participe à l'évaluation du jeune.

Lors cette évaluation, elle repère la nécessité de soin et se charge de retracer le parcours de soin. Elle orientera si besoin vers les

structures idoines (de son secteur, de sa symptomatologie...). En restant en lien avec le réseau, elle complètera sa propre observation d'un dialogue avec les divers intervenants médicaux.

Pour se faire, la psychologue doit avoir bien identifié ce réseau au préalable et maintenir des liens actifs. S'il est mieux représenté, la réponse n'en sera que plus rapide et mieux adaptée à la situation de crise.

Au SAU de Colombes, l'arrivée d'une nouvelle psychologue ouvre une reprise des échanges une fois tous les deux mois avec son partenaire de pédopsychiatrie privilégié, l'Equipe Mobile de l'hôpital Louis Mourier de Colombes.

Au fil des situations, les contacts directs prolongeront ces échanges institutionnels, rendant le maillage médico-social encore plus resserré et efficient. » :

Bénédicte Le Guil, psychologue à mi-temps.

Et le deuxième psychologue pour venir soutenir les assistants familiaux.

En effet, nous observons que notre service accueille des jeunes de plus en plus compliqués aussi bien d'un point de vue comportemental que psychique, dont la durée de séjour augmente du fait de la difficulté de trouver des orientations. La prime de contrainte donnée à une assistante familiale pour surcroit de travail du fait d'un handicap est un bon indicateur. Par le passé sur une année, un seul jeune nécessitait de donner une prime de contrainte et l'année 2020 nous sommes passés à sept jeunes.

Cela fait maintenant plus de huit mois que la psychologue intervient auprès des assistants familiaux et il apparait évident maintenant que ce type de travail doit se pérenniser. Il est un espace pour les assistantes familiales qui peuvent exprimer leurs difficultés et se sentir soutenues. De même la psychologue lors des réunions hebdomadaires avec l'équipe porte leur parole et leur ressenti et participe ainsi à l'élaboration autour de la situation d'un jeune.

Il semblait important qu'un écrit d'une assistante familiale en l'occurrence Betsy Faury vienne étayer la difficulté de ce métier.

Assise dans le canapé de la salle d'attente du service, je vois rentrer en courant un adolescent, il ne remarque pas ma présence ni celle de personne d'ailleurs. Il a un regard vide et un visage inexpressif, il ne sourit même pas une seule seconde, et de ce fait j'en déduis qu'il y aura beaucoup de travail avec lui. Lors de l'entretien avec l'éducatrice, il parle très peu, et quand elle lui pose des questions, il répond souvent : "Je ne sais pas" comme s'il ne s'agissait pas de lui. Ma première impression est assez négative et je ne suis pas rassurée.

Le lendemain de l'accueil, je vois un enfant gris dans tous les sens du terme. Il sent mauvais, ses cheveux sont sales, il un surpoids important (115kg pour 175cm).

Dans ses bagages il y avait toute sorte de déchets : des papiers, des plastiques, des sachets de nourriture, des choses cassées. Mais le plus impressionnant c'était de voir des slips remplis

d'excrément à coté de ses chaussures ou de ses habits qui semblaient propres. Un vrai désastre.

Ma première action éducative a été de tout trier avec lui, jeter les déchets, tout désinfecter à la laverie, même ses chaussures avaient besoin d'être désinfectées. Des actions comme classer ou plier, vraisemblablement tout était nouveau pour lui.

Les premières semaines ont été très compliquées car il avait un comportement étrange, il rentrait et sortait de toutes les pièces de la maison une douzaine de fois sans raison. Quand il ne se déplaçait pas il nous regardait avec un air perdu sans savoir quoi dire ou comment réagir. En résumé, soit il déambulait, soit il était comme sidéré. A vrai dire, je pense qu'il ne savait pas trop pourquoi il était chez nous.

Il ne montrait aucun intérêt pour nous connaître, mon mari et moi. Jamais il ne posait de questions de façon spontanées. Si physiquement il était là, il montrait sans cesse qu'il n'y était pas véritablement. Je pouvais lui proposer une gourmandise et il ne disait même pas merci ou il me voyait porter des courses lourdes sans qu'il me propose son aide. Le matin à son réveil, il pouvait se balader une trentaine de minutes dans la maison sans avoir jamais le réflexe d'allumer une lumière, même s'il faisait noir.

Sa chambre il était incapable de la maintenir propre et bien rangée. Bien qu'adolescent il me donnait l'impression d'être encore un petit enfant, vu ses réponses ou ses retards dans certains

apprentissages comme se laver les dents et le faire régulièrement. Il avait besoin d'être accompagné dans tous les moments de la vie quotidienne, ce qui me demandait beaucoup de temps et d'énergie. A son passage à la salle de bain ou les toilettes, il y laissait toujours des traces de selles sur les parois de la douche ou le sol ainsi que de mauvaises odeurs. Lorsqu'il sortait de la douche, il sentait toujours mauvais. Discrètement plusieurs fois je lui demandais d'aller vérifier ses sous-vêtements, ou de prendre une deuxième douche à la fin de la journée. Mais cette façon de faire n'a pas marché, le problème persistait

Son problème d'encoprésie et son comportement en général m'ont donnée sincèrement l'impression que j'étais en face d'un enfant livré à lui-même, presque à l'abandon et ce depuis longtemps. Je me suis posé la question plus d'une fois : mais quelle vie a eu ce jeune auparavant ? J'avais le sentiment qu'il fallait tout lui apprendre et le travail éducatif m'apparaissait colossal.

Il m'a raconté des choses graves sur son histoire, sur ce qu'il a subi ou fait subir à d'autres. Il dessinait quelques fois de petits bonhommes et dans leurs visages, toujours la même expression : la rage et la colère. Il avait une demi-douzaine de figurines de super héros, toutes mutilées ou avec la tête décapitée. Quand je lui posais la question de pourquoi il avait fait cela, encore une fois il ne savait pas.

Ses comportements et ses propos ont commencé à avoir un impact sur moi. Je ne me sentais pas en sécurité, j'avais peur de lui. Avec toute honnêteté, vivre avec ce garçon, était troublant. Plusieurs fois je me suis posée des questions comme : à qui ai-je à faire ? Et pire encore, je me suis demandé sérieusement s'il pouvait me faire du mal sans véritablement en être conscient.

J'avais peur de me faire agresser quand j'étais seule avec lui, surtout vu nos gabarits si différents. Quand mon mari n'était pas à la maison les lundis soir, je demandais à un ami de venir me tenir compagnie. Nous jouions à la playstation avec lui le temps que mon mari revienne.

Les premières semaines je dormais très mal. J'avais peur qu'il rentre dans ma chambre et nous agresse en dormant. Le fait de ne pas le voir me rendait très tendue. Pour la première fois de ma vie, je me suis procuré un spray anti-agression au cas où il passerait à l'acte.

Il m'a fallu un travail personnel de réflexion très important précisément pour ne pas arriver à dire stop à l'accueil. Travailler avec la psychologue Madame Sadock a été d'une aide précieuse. Ses interprétations m'ont rassurée. J'ai aussi eu la chance aussi de travailler avec Madame Wagner (ancienne directrice à l'AVVEJ et intervenant dans le soutien des assistantes familiales dans la formation). Être soutenue par ces deux professionnelles a été un vrai plus.

Après plusieurs semaines de prise en charge et d'accompagnement de l'assistante familiale en collaboration avec la psychologue et l'éducatrice, le jeune a beaucoup évolué. A tel point qu'au moment de la recherche d'orientation l'assistante familiale écrit.

Je suis très fière de lui, et avec toute honnêteté, jamais je n'ai dit autant de fois à un jeune à quel point je me sentais fière de l'avoir accompagné. On est parti véritablement de très loin et aujourd'hui, il est en train de grandir dans la bonne direction. Quelle satisfaction pour moi de l'avoir vu évoluer, il va certainement me manquer après son départ.

Voici ci-après le texte de Virginie Sadock, psychologue à mi-temps auprès des assistantes familiales (AF)

Le poste de psychologue auprès des 10 AF (en CDI) et des 3 AF (en CDD) du SAU de Colombes a démarré de façon expérimentale¹ à l'été 2020 dans un contexte de crise sanitaire.

Il s'est construit à partir de l'idée que les assistantes familiales occupent un rôle de première ligne dans le service et que soutenir et prendre soin de leur travail est essentiel pour elles, pour les jeunes accueillis et pour leur propre famille.

¹ Ce poste s'est appuyé/inspiré d'une première expérience fructueuse de poste de psychologue en soutien des Accueillants Familiaux à la Métis, en Seine Saint Denis.

En effet, accueillir chez soi des jeunes de 12 à 17 ans placés en urgence ne va pas de soi. Loin de là. Au-delà de la décision des assistantes familiales de s'engager dans cette activité, ce travail d'accueil familial vient bousculer ou renforcer des équilibres psychiques et familiaux existants. En accueillant des adolescents en situation d'urgence à son domicile, l'assistante familiale et toute sa famille sont « mises au travail ». En effet, la famille réaménage un cadre de vie qui doit être propice à l'état -parfois très écorché- d'adolescents arrivés en urgence, elle s'ajuste à leurs présences et à leurs besoins et doit « tenir bon » face aux turbulences/souffrances qu'ils manifestent. Vaste programme !

Le poste de psychologue auprès des assistantes familiales du SAU s'est mis en place dans la perspective de soutenir ces familles d'accueil, sans quoi et sans qui les jeunes ne pourraient pas se poser et avancer. Le travail du psychologue porte sur le collectif, l'individuel et l'institutionnel.

L'accompagnement collectif des assistantes familiales

L'accompagnement du travail des assistantes familiales se fait d'abord en « collectif ».

Un des meilleurs moyens d'avancer sur son métier passe par « l'échange organisé » avec des pairs. Entendre les réalités vécues de ses collègues, s'écouter, chercher à comprendre les différents points de vue et débattre sur son travail quotidien, est une occasion unique d'avancer sur sa pratique (à condition de le faire dans un cadre structuré et sécurisé).

Chaque mois, nous avons mis en place une séance collective de deux heures où nous échangeons sur l'actualité des accueils en cours et sur une ou des questions soulevées par le groupe d'assistantes familiales.

Sont discutées à titre d'exemples des thématiques telles que :

- Les appréhensions et l'aménagement de la maison au temps du Covid
- L'alimentation des adolescents, les frontières entre le normal et le pathologique
- Comment se préparer aux (mauvaises) surprises de l'accueil ?
- L'accompagnement de jeunes atteints de problèmes médicaux
- L'accueil de jeunes hostiles au placement
- Préparer (et se préparer) au départ d'un jeune...

Au-delà des thématiques des séances, nous travaillons sur la construction progressive d'un collectif d'AF, collectif qui peut devenir une vraie ressource pour le travail quotidien.

L'accompagnement individuel des assistantes familiales

L'accompagnement des assistantes familiales se fait aussi à travers des entretiens mensuels individuels. Ces temps se font soit au domicile des AF, au SAU, en visio ou par téléphone le cas échéant. Dans ces échanges, l'attention est portée sur la manière dont les AF vivent les accueils ainsi qu'aux contraintes et ressources de leur situation familiale. Il ne s'agit pas d'un accompagnement psychologique classique à savoir centré sur la « structure de personnalité » de l'AF, mais d'un accompagnement centré sur « l'Assistante familiale au travail ». Nous cherchons à identifier ce qu'il se joue entre l'AF et le jeune accueilli, à comprendre les effets que le jeune induit et produit personnellement et familialement afin de mieux soutenir l'AF dans la situation.

Dans ces entretiens, nous échangeons sur les expériences d'accueil, sur les épreuves rencontrées et (quand nécessaire) nous

réfléchissons à des pistes pour que l'AF « reprenne la main » sur l'accueil.²

Le travail institutionnel

Tout ce travail auprès des familles d'accueil du SAU n'aurait pas de sens s'il ne s'articulait pas au travail des autres membres de l'équipe (éducateurs, cadres, psychologue auprès des jeunes, etc.). En effet, c'est en articulant nos regards et compétences respectives que nous pouvons avancer sur la compréhension et la prise en charge des jeunes.

Ainsi, nous avons convenu de ma participation hebdomadaire à différents temps de réunions du SAU (réunions de cadres, réunions du service externe et synthèse des jeunes). Ceci permet de faire le pont entre le « service » et les « lieux d'accueil » et permet d'apporter un éclairage sur les jeunes fort du travail réalisé avec les assistantes familiales.

Nous avons aussi eu l'occasion d'initier avec les éducatrices, des visites au domicile des AF en binôme. Ces temps à deux nous permettent d'appréhender nos manières et points de vue éducatifs et psychologiques. Si ces VAD ne sont pas systématiques, elles peuvent être un bel outil supplémentaire pour articuler nos fonctions.

Ainsi, ce nouveau poste de psychologue auprès des familles d'accueil accorde une place importante à l'écoute et à la parole du travail des AF dans le dispositif du SAU. Cette initiative est

² Ainsi, le fait de parler et de réfléchir avec l'AF après quelques jours d'accueil permet de désamorcer certaines inquiétudes quant au profil de jeunes...Généralement les arrivées et les départs des jeunes, sont des moments particulièrement « sensibles » de l'accueil, moments qui méritent d'être travaillés.

suffisamment rare et précieuse pour être soulignée. Cette perspective est riche à la fois pour les adolescents accueillis ainsi que pour chacun de nous, acteurs du SAU. En effet, c'est une occasion de faire travailler les tensions des différents métiers et de faire de ces différences non pas des obstacles et des freins mais des leviers nouveaux de compréhension et d'action de la protection de l'enfance.

RAPPORT DU CA 2020

Compte administratif 2020 SAU 92

En 2020, nous avons réalisé 7 912 journées pour le département des Hauts de Seine et 402 journées hors département soit au total de 8 314 journées.

Nous n'avons pas atteint les 9 351 journées prévues au BP 2020 et accusons par conséquent un déficit de 1 037 jours, soit -11,08 %.

Au total, 131 enfants ont été accueillis dans l'année dont 108 admissions.

Le déficit de journées s'élève donc à -252 545,80€. Cependant, cet important résultat déficitaire a été atténué grâce au versement d'une dotation complémentaire du département liée à la COVID 19 d'un montant de 166 380,80€, au remboursement d'indemnités journalières et de formations de 55 175,32€ ainsi qu'à la maîtrise de certaines dépenses non réalisées en raison des confinements successifs.

Au total, nous affichons un résultat comptable déficitaire de - 22 347.79€.

Les faits marquants :

La crise sanitaire et le confinement

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante pour le SAU92 qui débute l'année avec une situation compliquée au sein de sa structure en termes de ressources humaines notamment.

La crise sanitaire a eu pour conséquences une réorganisation du fonctionnement face à un taux d'absentéisme élevé des éducateurs pour cause de maladie, COVID ou autres.

Nous avons dû, durant ce 1^{er} confinement, fermer l'internat (9 places) et réorienter les jeunes vers 4 assistants familiaux avec qui nous avons l'habitude de travailler lors de vacances et, qui ont été embauchés en CDD.

Par conséquent, aucune mise à l'abris de nuit et de weekend n'a été possible.

A partir de mai, la structure collective sera de nouveau opérationnelle mais pour l'accueil de 8 jeunes au lieu de 9, afin de conserver une chambre individuelle nécessaire à l'isolement en cas de COVID 19 avéré.

La ligne budgétaire « séjours à l'extérieur » a été largement dépassée ; il s'agissait de proposer aux adolescents de quitter quelques jours l'institution pour éviter que la promiscuité soit source de conflits et leur permette de rompre avec le quotidien.

Les demandes d'admissions ont fortement diminué ; un certain nombre des jeunes n'a pas été accepté du fait de problématiques impossibles à prendre en charge de manière éducative (maladies physiques ou psychiques nécessitant une prise en charge très spécifique)

Enfin, la raréfaction des demandes pour des MNA a également impacté le nombre de jeunes accueillis au SAU92.

La crise institutionnelle

Cette année devait voir le départ à la retraite au mois de mai de la cheffe de service de l'internat, mais, la crise institutionnelle débutée en 2019, qui perdura toute l'année 2020, a anticipé son départ, elle a été en arrêt maladie à compter de février.

Une cheffe de service, Madame Bensana, d'un autre établissement de l'AVVEJ est venue soutenir l'équipe de cadres, puis Madame Sdiri-Didier a été embauchée en mai sur le poste vacant, mais au regard des tensions institutionnelles, madame Bensana poursuivra sa mission en venant en appui, à la nouvelle cheffe de service.

La directrice, après plusieurs arrêts maladie, a été définitivement absente à partir du mois de septembre ; la direction générale de l'AVVEJ a fait appel à un directeur de l'association pour assurer l'intérim de direction.

Au regard des tensions, des conflits et d'une ambiance délétère, et après plusieurs tentatives de dialogue en interne, la Direction Générale prend la décision de faire appel à l'AFCOR (17 484€) pour une mission d'écoute afin de faire un diagnostic sur l'organisation des postes de travail et le relationnel entre les différents services. Les conclusions de cet audit, l'intervention du directeur général et du directeur par intérim, apaiseront le conflit.

	ALLOUE 2020	CA 2020	ECART 2020
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	122 000,00	106 870,40	-15 129,60
GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel	1 952 262,00	2 002 930,99	50 668,99
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	252 921,00	210 300,92	-42 620,08
TOTAL DEPENSES	2 327 183,00	2 320 102,31	-7 080,69

GROUPE I : Produits de la tarification et assimilés	2 279 154,00	2 026 608,20	-252 545,80
GROUPE II : Produits autres relatifs à l'exploitation	2 700,00	58 586,42	55 886,42
GROUPE III : Produits financiers et produits non encaissables	7 329,00	212 559,90	205 230,90
TOTAL DES PRODUITS	2 289 183,00	2 297 754,52	8 571,52
RESULTAT COMPTABLE (avant reprise des résultats antérieurs)	-38 000,00	-22 347,79	15 652,21
Reprise excédent CA 2018	38 000,00	38 000,00	
RESULTAT	0,00	15 652,21	

Mme Isabelle BERMOND
Directrice par intérim SAU92